



Technip Energies et Baker Hughes collaborent sur une solution modulaire de GNL d'une capacité de 1 à 2 MTPA

Novembre 17, 2022

- Le protocole d'accord (MoU) pose les bases d'une coopération entre les deux sociétés pour le développement conjoint d'une nouvelle solution modulaire de gaz naturel liquéfié (GNL) de 1 à 2 MTPA pour le marché onshore.
- Cet accord viendra compléter les solutions modulaires de GNL à moyenne échelle (MMS) de Baker Hughes (jusqu'à 1 MTPA) et la solution SnapLNG™ de Technip Energies (plus de 2 MTPA).
- Cette collaboration vise à répondre à la demande croissante de projets modulaires de GNL afin de générer plus de capacité gazière et d'accélérer la mise sur le marché pour répondre aux besoins énergétiques croissants.

Technip Energies (Paris:TE) et Baker Hughes (NASDAQ : BKR), deux leaders dans les technologies de l'énergie, ont annoncé mardi un protocole d'accord (MoU) qui pose les bases d'une coopération entre les deux sociétés pour le développement conjoint d'une nouvelle solution modulaire de GNL pour le marché onshore de 1 à 2 millions de tonnes par an (MTPA).

Avec l'ambition de réduire le temps de mise sur le marché du GNL pour répondre à la demande énergétique actuelle, ce développement conjoint vise à fournir une offre supplémentaire aux solutions modulaires de GNL brevetées respectives des deux sociétés : la solution modulaire de GNL à moyenne échelle (MMS) de Baker Hughes, d'une capacité de production de 0,8 à 1 MTPA, et la solution « SnapLNG™ » de Technip Energies, d'une capacité de production de 2 à 3 MTPA.

Technip Energies et Baker Hughes sont tous deux des leaders reconnus dans le domaine du GNL. Cet accord s'appuie sur leur collaboration de longue date et leur expérience avérée dans l'exécution de projets de GNL, reconnaissant l'importante croissance du GNL de taille moyenne alors que la demande augmente pour des projets de GNL modulaires capables de générer plus de capacité de gaz.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « Cette coopération pour faire progresser la technologie du GNL avec notre partenaire de longue date Baker Hughes marque une étape importante pour le secteur de l'énergie et pour nos clients, car la combinaison de notre expertise, de notre approche modulaire et de notre leadership permettra de réduire les délais de livraison et d'améliorer l'accessibilité financière. Cet accord illustre surtout l'engagement de Technip Energies à fournir des solutions de liquéfaction à faible émission grâce à l'électrification et l'élimination des émissions fugitives afin d'accélérer la transition énergétique. »

Lorenzo Simonelli, Président-directeur général de Baker Hughes, a déclaré : « Cet accord marque une étape importante dans notre relation avec Technip Energies, et est mutuellement bénéfique pour les deux sociétés, puisque nous tirons parti de nos expertises respectives et de nos expériences avérées dans le domaine du GNL, tout en maximisant les avantages pour nos clients. Le GNL continuera à jouer un rôle clé dans la résolution du trilemme énergétique, et la capacité d'accélérer le délai de mise en production grâce à des solutions modulaires peut être un facteur de différenciation. »

Le portefeuille de Technip Energies comprend déjà SnapLNG™, une solution modulaire, compacte et entièrement électrifiée pour des infrastructures de 2 à 3 MTPA, qui offre une plus grande certitude quant aux coûts et au calendrier. Elle couvre la liquéfaction ainsi que les unités de prétraitement et d'utilités nécessaires. SnapLNG™ concentre plus d'une décennie d'expérience de Technip Energies dans la conception et la livraison de projets modulaires de GNL et est particulièrement adapté aux développements de GNL bas-carbone ou décarboné.

Depuis plus de 10 ans, Baker Hughes fournit des solutions modulaires prêtes à l'emploi pour le GNL, adaptées à des projets de différentes tailles. Sa gamme de solutions modulaires à moyenne échelle (MMS) pour le GNL, d'une capacité de 1 MTPA, offre une solution flexible, standardisée et évolutive permettant de réduire l'empreinte carbone du procédé de liquéfaction et d'accélérer le délai de mise en production du GNL.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis. Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

À propos de Baker Hughes

Baker Hughes (NASDAQ : BKR) est une société de technologie énergétique qui fournit des solutions à des clients du secteur énergétique et industriel dans le monde entier. Forts d'un siècle d'expérience et présents dans plus de 120 pays, nos technologies et services innovants font progresser l'énergie - la rendant plus sûre, plus propre et plus efficace pour les personnes et la planète. Pour plus d'informations : bakerhughes.com.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United

States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts Technip Energies

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: Stella.Fumey

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne

-

Contacts Baker Hughes

Chiara Toniato
Mobile: +39 3463823419
Email: chiara.toniato@bakerhughes.com